



RPI Fulleren-Mertzen-Strueth- St Ulrich

Compte rendu du conseil d'école du RPI de Fulleren/Mertzen/Strueth/St-Ulrich du 22 mars 2013

Le conseil débute à 20h00.

- Présents :
- Monsieur le Président du SIS et Maire de St-Ulrich, monsieur le Maire de Strueth, monsieur le Maire de Fulleren, et les délégués des communes
 - Mesdames Bilger, Bourgeois, Hauptmann, Liebe et monsieur Raffourt (parents d'élèves)
 - Madame Freyburger (ASL)
 - Mesdemoiselles ou Mesdames Bach, Lang, (enseignantes)
 - Monsieur Klein (enseignant)
- Excusés :
- Madame l'Inspectrice de la circonscription d'Altkirch, monsieur le vice-président du SIS, mesdames Gallard, Marégiano, Nass, Schlewitz et Wiest (Enseignantes), mesdames Fuchs et Schwartztruber (ATSEM), madame Albiat (accompagnatrice du bus).

1) Approbation des comptes rendus des conseils d'école du 26 octobre 2012 et du 18 janvier

Les 2 comptes rendus sont approuvés par le conseil d'école à l'unanimité.

2) Elections du bureau des élections des parents d'élèves

Dans le cadre de la préparation des élections des parents d'élèves, le conseil d'école doit désigner en son sein une commission constituée en bureau des élections des parents d'élèves. Celle-ci est chargée d'assurer l'organisation des élections des parents d'élèves. Elle est composée du directeur, d'un enseignant et de 2 parents. Mmes Bourgeois et Hauptmann (parents d'élève) et M. Klein (enseignant) sont désignés.

3) Le budget du SIS : informations générales

M. Murer (président du SIS) présente le budget 2013. Il passe de 104 000 à 116 000 euros (en dehors du transport).

Les dépenses totales intègrent le salaire des personnels : ATSEM, accompagnatrices du bus, femmes de ménage, le transport scolaire, l'achat des fournitures scolaires, les investissements, le coût de la piscine (transport et entrée) .

L'augmentation budgétaire de 12 000 euros est due :

- au remboursement du prêt lié à l'ENR (Ecole Numérique Rurale) : 4000 euros
- à la prise en charge par le SIS de la part des transports non-remboursée par le Conseil Général : 8000 euros.

4) ENR (Ecole Numérique Rural)

L'installation de l'école numérique rurale dans l'école de Saint-Ulrich a été faite le 27 février. Elle prévoit un TBI (Tableau Blanc Interactif) et 10 ordinateurs portables pour un coût de 20 000 euros environs. La formation des enseignants aura lieu le jeudi 18 avril. Cet investissement s'inscrit dans le cadre du rattrapage du retard français dans l'informatisation des écoles. L'école maternelle de Strueth a récupéré l'ancien matériel de l'école de St-Ulrich (1 ordinateur portable + 1 vidéoprojecteur).

5) Les effectifs à la rentrée prochaine

PS : 14 élèves

MS : 10

GS : 10

Maternelle : 34 (seuil d'ouverture : 33)

CP : 11

CE1 : 14

CE2 : 18

CM1 : 27

CM2 : 12

Elémentaire : 82 (seuil de fermeture : 84)

Lors de la carte scolaire, aucune mesure (ouverture ou fermeture) n'a été annoncée pour notre RPI pour la rentrée prochaine. L'inscription officielle des PS aura lieu le mardi 30 avril.

6) Etablissement et vote du règlement intérieur

Suite à un débat au sein du conseil d'école sur la gestion des élèves lors de l'absence d'un enseignant, le directeur propose aux membres du conseil d'école de faire évoluer le règlement intérieur suite notamment à la disparition de l'école de Mertzen. Ces changements sont approuvés par le conseil d'école et seront intégrés au règlement intérieur pour diffusion à la rentrée 2013.

7) PPMS

M. le directeur rappelle l'objectif du PPMS : protéger les élèves en cas de catastrophes (naturelles, climatiques et technologiques ou industrielles). Sur le RPI, les risques majeurs potentiels les plus importants sont de type sismique, nucléaire et accidentel (transport de matières dangereuses). Un exercice de confinement aura lieu dans toutes les classes le mercredi 27 mars.

Dans la même journée, les classes organiseront un exercice lié à une situation de tremblement de terre.

8) Classe de découverte (12-17 mai) des CE1-CE2

La classe de CE1-CE2 fera une classe de découverte du 12 au 17 mai à Stosswihr sur le thème de l'unité et la diversité du vivant. Une réunion d'organisation aura lieu en début avril afin de donner aux parents toutes les informations nécessaires. Les parents véhiculeront les enfants sur le lieu de séjour et viendront les récupérer à la fin.

Le directeur d'école demande l'avis du conseil d'école sur la participation financière demandée aux familles.

Celle-ci sera de 197 euros par enfant. Cette participation intègre déjà la subvention du conseil général ainsi que les activités de financement (marché de Noël etc...).

Le conseil d'école émet un avis favorable à cette participation (5 abstentions ont été prononcées).

Les parents d'élèves émettent plusieurs conseils quant à l'organisation des classes de découvertes :

- nécessité d'échelonner le paiement sur plusieurs fois
- les activités pour trouver des financements doivent être plus nombreuses et plus variées
- il faut éviter que les mêmes classes partent plusieurs fois.

9) Informations sur les actions pédagogiques spécifiques de l'école

- Cavalcade des élémentaires (12 mars) : remerciement à l'ASL pour l'organisation du repas de midi.
- Lundi 25 mars : activités des CE2 avec les brigades vertes sur les grenouilles.
- Mardi 26 mars : les maternelles vont aller voir un spectacle musical à Boncourt.
- Projet Arts Visuels en collaboration avec le CRAC pour les GS-CP.
- Prévention routière en CM : activité avec les gendarmes le lundi 29 avril.

11) Actions du réseau d'écoles de la Largue

- 28 janvier : participation des 5 classes de l'école à un concert de musique à Pfetterhouse sur le thème des « Fables de La Fontaine ».
- Mardi 12 mars : participation des CM à Math sans Frontières.
- Le jeudi 04 juillet : visite du collège par les CM.
- Rencontres athlétisme du CP au CM2 fin juin.
- Le vendredi 28 juin : rencontre rugby pour les CM à Manspach.

12) Le mot des Maires

- Saint-Ulrich : M. Murer nous informe de la mise en place de l'ENR dans l'école de St-Ulrich le 27 février ainsi que de l'incendie survenu le vendredi 15 mars et qui a détruit une maison d'habitation sur sa commune.
- Fulleren : la nouvelle mairie et de la salle multifonctions sont enfin terminées. La fibre optique et donc le haut-débit sont mis en place sur la commune.
- Strueth : M Mathieu nous informe que son conseil municipal s'est prononcé pour le report de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014 et soutiendra cet avis au sein du SIS. Un projet de lotissement commence à se mettre en œuvre sur la commune.

11- Points divers :

- Périscolaire : la décision de la création d'un périscolaire sur Fulleren sera prise par la communauté de communes le 08 avril.
- Natation : une demande d'utilisation de la piscine de Delle (pour l'année scolaire 2013-2014) par des classes de l'école a été faite par le directeur d'école.
- Rythmes scolaires pour la rentrée 2014 : afin de préparer les nouveaux rythmes scolaires de la rentrée 2014 dans notre RPI, le directeur d'école propose l'organisation d'un groupe de travail afin d'anticiper les choses. Il sera constitué du directeur d'école, d'un représentant du SIS et d'un représentant du comité des parents d'élèves.
- Transport scolaire : suite à une question des parents d'élèves, la suppression du deuxième arrêt devant l'abribus de Mertzen est posée.
- Présence d'AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire) : dans le cadre de l'intégration des élèves handicapés, l'école accueille 3 AVS.
- prochain conseil d'école : vendredi 14 juin.

Le directeur lève la séance à 22h 30 en remerciant toutes les personnes qui ont assisté au conseil d'école.

Le directeur de l'école
A. SCHIFFLI

Le secrétaire de séance
D. RAFFOURT

